

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE COURT-ST-ETIENNE

Consultation des directions d'écoles, Atelier en ligne Le 21 janvier 2021 – compte rendu de la séance

Présents :

- **Ecoles (5) :** Bernadette KUYPERS (*Libre Ecole Rudolf Steiner*), Muriel ADAMCZYK (*Ecole Communale de Sart-Messire-Guillaume*), Nathalie LAURENT (*Ecole Communale de Tangissart*), Bernardine SEIDEL (*Ecole communale de Wisterzée*), Isabelle LAGRANGE (*Ecoles du Centre*)
- Pour l'**Administration communale (1) :** Valentine DE MERODE (*éco-conseillère et agent relais PCDR*)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2) :** Laëtitia LAMARCQ, Nicolas BOSMANS (*agents de développement*)

Excusé :

- Jean-Christophe JAUMOTTE, échevin à l'Enseignement

Annexe :

- An1. Présentation PowerPoint de l'Opération de Développement Rural (FRW)

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural et de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
3. *Méthodologie de consultation des écoles*
4. *Synthèse des constats et idées de projets des directions d'écoles*
5. *Conclusion et suites*

1. Introduction

Laëtitia LAMARCQ, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), souhaite la bienvenue aux participants. Elle excuse Jean-Christophe JAUMOTTE, retenu par une autre réunion, présente son collègue Nicolas BOSMANS et réalise un tour de table de présentation. Elle explique l'interface technique de l'atelier en ligne et les consignes pour que la réunion se passe au mieux.

Laëtitia LAMARCQ explique les raisons pour lesquelles la Commune a souhaité rencontrer les écoles cet après-midi. La commune réalise sa toute première Opération de Développement Rural (ODR). Ce processus participatif permettra de co-construire avec les citoyens et les acteurs locaux les projets à venir. Ce processus s'inscrit dans la suite du diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études AGORA en 2019. Les consultations villageoises se sont déroulées en 2020. Afin de compléter et affiner le diagnostic, la Commune a souhaité réaliser quelques rencontres thématiques, notamment avec les associations stéphanoises. Aujourd'hui, dans la continuité du processus, elle fait appel aux écoles pour mieux cerner leurs besoins et connaître leurs idées de projets. La finalité sera de définir un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), soit une trentaine de projets structurants pour les 10 ans à venir. La présentation de l'ordre du jour et du déroulement clôture l'introduction.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural et de la Commission Locale de Développement Rural

L'Opération de Développement Rural (ODR)

Nicolas BOSMANS, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.

- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
 - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural.
 - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions : d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ; de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ; d'impulser certaines réflexions ; d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude (ICEDD) sera chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon et un Arrêté d'Exécution dont la dernière version date de 2014, ainsi que d'une Circulaire ministérielle dont la dernière version date d'octobre 2020.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Court-St-Etienne. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- **Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.**
 - Le bureau d'étude AGORA a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des consultations citoyennes

- Ce diagnostic territorial est enrichi du ressenti de la population et des acteurs de terrain (dont les associations) pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises.
- **Quelques exemples de projets issus de PCDR directement liés aux écoles et/ou aux jeunes :**
 - « Ose le vert, recrée ta cour », projet du lot 0 mené à l'école de Villers-Perwin
 - Construction d'une maison rurale polyvalente à Opprebais (Incourt) (projet issu d'un besoin en infrastructure, notamment pour l'école d'Opprebais qui n'a pas de salle de gym, mais aussi pour d'autres activités)
 - Mise en place d'un pédibus / vélobus dans le cadre scolaire à la Bruyère
 - Mise en place d'un réseau de structures extérieures couvertes et polyvalentes sur des espaces publics (bois, parcs etc.) et dans chaque village pour faire des cours extra-muros et autres activités à Chastre
 - Enquête en ligne auprès des jeunes de 12-18 ans à Perwez pour connaître et affiner leurs besoins (mise en place d'un projet skate-park/espace ado)
 - Amélioration des infrastructures / sécurité des élèves aux abords des écoles
 - Mise en place de projets de rues scolaires
 - Développement des démarches Zéro Déchet dans les écoles... Etc.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Une fois le cycle des consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires politiques, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La composition de la CLDR doit représenter au mieux la diversité de la population de Court-St-Etienne (village, genre, secteur professionnel et associatif...). La disponibilité attendue en tant que membre de la CLDR est : une réunion par mois (en soirée) les deux premières années puis une réunion par trimestre durant la mise en œuvre.

Les stéphanois-es ont pu poser leur candidature jusqu'au 20 décembre 2020. La Commune a reçu 43 candidatures citoyennes, résultat motivant pour la suite. La composition de la CLDR fera maintenant l'objet d'une décision du Conseil communal en février 2021 puis d'une validation par la Ministre de la Ruralité. La mise en place de la CLDR (première réunion de travail) est prévue pour avril 2021.

3. Méthodologie de consultation des écoles

Nicolas BOSMANS expose le déroulement du temps de travail collectif.

Durant 1h, 4 thématiques sont abordées succinctement, chacune durant 15 minutes :

- LA MOBILITE DES ELEVES VERS VOS SITES SCOLAIRES
- VOS PROJETS EN LIEN AVEC LE DEVELOPPEMENT DURABLE
- LA VIE LOCALE : VOS PROJETS ET PARTENARIATS A COURT-ST-ETIENNE
- L'AVIS DES ENFANTS SUR LEURS ACTIVITES ET LEURS BESOINS

L'objectif de la séance d'échanges est de **faire réagir les participants sur une série de questions guides**. Les directions d'écoles discutent entre eux ainsi qu'avec la FRW et la Commune de leurs situations, leurs besoins et soumettent également des idées de projets, s'ils en ont.

Ci-dessous la synthèse des constats et idées (4.)

4. Synthèse des constats et idées de projets des directions d'écoles

Thème 1. La mobilité des élèves vers vos sites scolaires.

Q1. Quels sont les moyens de transports les plus souvent utilisés par les élèves pour venir à l'école ?

- ➔ En voiture (constat partagé)
- ➔ A Tangissart, des enfants du village viennent tout de même à vélo, en trottinette et à pied mais ce n'est pas sans danger (*Nathalie LAURENT*)
- ➔ A Sart-Messire-Guillaume, les enfants du village viennent aussi à l'école à pied ou en vélo mais cela reste une minorité. Les autres viennent de l'extérieur et en voiture (*Muriel ADAMCZYK*)
- ➔ A l'Ecole Libre Rudolf Steiner, quelques rares enfants viennent à vélo mais la route est très dangereuse donc cela reste une minorité (*Bernadette KUYPERS*)
- ➔ A l'école de Wisterzée, quelques élèves viennent en train car la gare est proche et quelques élèves parmi les plus grands viennent à vélo (*Bernardine SEIDEL*)

Q2. Les chemins pour aller et revenir de l'école sont-ils sécurisés et agréables ? Vos élèves expriment-ils des soucis de mobilité ?

- ➔ Non, à l'unanimité, ils ne sont pas sécurisés.
- ➔ Exception à Sart-Messire-Guillaume où le chemin pour venir à pied est sécurisé, suite à la mise en place du projet « l'école aux bouts des pieds ». Par contre, à vélo, la route reste très dangereuse. (*Muriel ADAMCZYK*)
- ➔ Pour venir à l'école libre Adolf Steiner, il n'y a pas d'aménagement pour les cyclistes. Il y a un sentier touristique dans les bois pour les piétons, sur une partie du parcours entre le Centre et l'école (*Bernadette KUYPERS*)
- ➔ A Tangissart, ce n'est pas sécurisé. Les dangers de route nationale sont réels et on note plusieurs accidents. Les trottoirs sont étroits. Aussi, il manque de place pour les parkings (*Nathalie LAURENT*)
- ➔ A Wisterzée, les excès de vitesse au niveau de la Chaussée de Bruxelles posent des problèmes de sécurité. Le trafic est important dans le Centre de Court-St-Etienne (*Bernardine SEIDEL*)
- ➔ A l'école du Centre, au niveau piétonnier c'est sécurisé mais à vélo c'est également très risqué (*Isabelle LAGRANGE*)
- ➔ A Suzeril, ce n'est pas sécurisé ni pour les piétons, ni pour les vélos (*Isabelle LAGRANGE*)

Q3. Que manque-t-il pour utiliser davantage les modes de transports actifs (à pieds, à vélo, en trottinette...) et/ou les transports en commun ? Avez-vous des idées de projets à mener ?

- 💡 Organiser des rangs vélo, pédibus... : encadrement des enfants par les adultes aux abords de l'école (réflexion en cours à Tangissart avec le comité de parents) (idée partagée)
- 💡 Développer les pistes cyclables, sécuriser les chemins pour aller à l'école (idée partagée)
- 💡 Projet de parking à l'école maternelle de Tangissart (*Nathalie LAURENT*)
- 💡 Résoudre les problèmes liés au parking à Sart-Messire-Guillaume (*Muriel ADAMCZYK*)
- 💡 Aménagement d'un espace sécurisé entre la rue de la quenique et le bois (*Bernadette KUYPERS*)
- 💡 Accès au bus scolaire de la commune pour tous (même les enfants qui n'habitent pas Court-St-Etienne) (*Bernadette KUYPERS*)
- 💡 Sensibilisation des parents autour d'une campagne sécurité trottinette / vélo / piétons afin d'éviter les accidents (idée partagée même si les parents se plaindront de la vitesse des voitures)

Thème 2 : vos projets en lien avec le développement durable

Q4. Développez-vous des projets particuliers en lien avec le développement durable (biodiversité, gestion des déchets, alimentation saine, protection de l'environnement, des ressources, alimentation durable...) ? Lesquels sont réalisés en lien direct avec les élèves ?




- ➔ Limitation des déchets et plantation d'un verger sur le terrain de l'école Steiner (*Bernadette KUYPERS*)
- ➔ Démarche actuelle pour obtenir le label « école plus propre » / mise en place d'un potager et plantation de haies à l'école de Tangissart (*Nathalie LAURENT*)
- ➔ Collation saine, tri des déchets à Sart-Messire-Guillaume (*Muriel ADAMCZYK*)
- ➔ Good planet, challenges-collations saines / semaines zéro déchet / à pied à vélo / Ose le vert à l'école du Centre (*Bernardine SEIDEL*)
- ➔ Potager à Suzeril / collations saines / tri des déchets (*Isabelle LAGRANGE*)

Q5. Etes-vous en lien avec le service environnement de la Commune ? Avec d'autres acteurs sur ce thème ? Avez-vous des idées de projets en lien avec le Développement durable ?

Partenariats :

- ➔ Le service environnement de la Commune prendra contact avec toutes les écoles en ce début d'année 2021 (via un nouveau stagiaire) pour développer le projet de plantation de haies, incroyables comestibles, potagers... ou toute autre action suivant les contextes locaux (*Valentine de Merode*)
- ➔ Développement des partenariats pour obtenir le label école plus propre à Tangissart. Mise en place des potagers à l'école, récupération des eaux usées, mise en place du compost... Collaborations avec le jardin partagé de Villers et le comité de parent (*Nathalie LAURENT*)
- ➔ A l'école de Sart, partenariat avec L'Autre Jardin pour que les enfants y suivent des activités (*Muriel ADAMCZYK*)

Idées de projets :

-  **Projet de verger à l'école de Tangissart + actions liées au label « école plus propre »** (*Nathalie LAURENT*)
-  **L'association de parents de l'école du Centre est actuellement en pleine réflexion pour développer des projets DD** (*Bernardine SEIDEL*)
-  **Projet de potager à Suzeril + rendre plus vertes les cours de récréation** (*Isabelle LAGRANGE*)

Thème 3 : la vie locale - vos projets et partenariats à Court-St-Etienne

Q6. En temps normal (hors crise sanitaire), organisez-vous des activités spécifiques et/ou événements dans l'école ? Participez-vous à des activités dans le village ?

Qui sont vos partenaires (synergies entre plusieurs écoles, projets avec la commune, lien avec des associations locales, artisans...) ?

- ➔ Une journée sportive inter-écoles est organisée par la Chaloupe
- ➔ A l'École Libre Rudolf Steiner, il y a un marché de Noël, des portes ouvertes et une fête d'été fin juin, le tout ouvert aux habitants de Court-St-Etienne (*Bernadette KUYPERS*)
- ➔ A Sart-Messire-Guillaume, l'école met à disposition son parking pour le Fancy Fair. Aussi, l'utilisation du parking de l'école est permise lors de la Fête du village en septembre et de la fête d'unité des scouts en avril. Les enfants de l'école sont invités à certaines activités de la fête du village. Avec l'arrivée du Proxy Delhaize, le parking de l'école n'est plus suffisant et il manque de place. Les gens se garent n'importe comment. Cela crée des tensions et devient vraiment problématique (*Muriel ADAMCZYK*)
- ➔ A Suzeril et dans le Centre, il y a des partenariats entre l'école et la Chaloupe et le Quatre quarts. Le projet (actuellement suspendu pour cause de COVID) est de mettre en place un projet de centre ludo pédagogique. (*Isabelle LAGRANGE*)
- ➔ A Tangissart, il n'y a pas beaucoup d'interactions entre l'école et le village. Il existe une problématique de salles pour le développement de certaines activités (utilisation partielle de la salle Notre Dame pour la gym). Des jeunes utilisent sans autorisation la cour de l'école le weekend. Aussi, dans le même ordre d'idée qu'à Sart, il y a des difficultés de parking dans le cadre de certaines activités (*Nathalie LAURENT*)

Q7. Les bâtiments et cours d'école peuvent-ils être utilisés par des associations, pour des activités locales ?

- ➔ Oui. Exemples : pour les louveteaux le samedi à l'École Steiner, pour le club de ping-pong à l'école de Suzeril, pour les activités parascolaires et le théâtre à l'école de Wisterzée, pour les activités parascolaires ou externes à l'école de Sart-Messire-Guillaume.

Q8. Avez-vous des besoins spécifiques en termes de communication et/ou partenariats à développer ? Avez-vous des idées de projets qui pourraient être inscrits dans le PCDR ?

- 💡 Organiser un cross inter-écoles (*idée partagée*)
- 💡 Mettre en place un pédibus / vélobus dans les différents villages (*idée partagée*)
- 💡 Continuer à participer aux activités dans le cadre du grand feu mais à faire évoluer sans compétition entre les écoles (*Nathalie LAURENT et Muriel ADAMCZYK*)
- 💡 Organiser des rangs entre nos deux implantations à Wisterzée (*Bernardine SEIDEL*)

Thème 4 : l'avis des enfants sur leurs activités et leurs besoins

Q9. Une enquête a-t-elle déjà été réalisée auprès des élèves de votre école concernant leurs activités et leurs besoins (activités extrascolaires, connaissance de leur village, lien avec les associations locales, soucis de mobilité, idées de projet/nouvelle activité dans leur commune...) ? Si non, seriez-vous intéressés qu'on propose une enquête en ligne auprès des enfants pour connaître leurs besoins dans le cadre de l'ODR ? Pourriez-vous relayer le lien de l'enquête à vos élèves ?



Ok pour proposer une enquête aux enfants, leur demander leurs avis (*idée partagée*). Attention à bien cibler les personnes à questionner car à Wisterzée par exemple, il y a pas mal d'enfants venant d'autres communes, qui se sentiraient moins concernés. A Sart, il y a déjà eu une enquête en ligne spécifique au village (source non précisée).



Réaliser une enquête pour les parents plutôt que pour les enfants ? (*Bernadette Kuypers*)

5. Conclusion et suites

La FRW remercie l'ensemble des participants pour leurs contributions et précise qu'un compte rendu reprenant l'ensemble des réflexions sera envoyé suite à la réunion.

La FRW présente les prochaines étapes dans l'élaboration du PCDR :

- Désignation de la CLDR (février 2021)
- Début des travaux de la CLDR (avril 2021)
- Hakathon stratégie de développement / projets du PCDR (automne 2021)
- Rédaction des fiches-projets en 2022
- Validation du PCDR à l'horizon de la fin d'année 2022

La séance se termine par un échange de questions/réponses.

Muriel ADAMCZYK (Ecole Communale de Sart-Messire-Guillaume) exprime à la FRW sa déception de ne pas avoir reçu les questions à l'avance. Elle aurait voulu en parler à son équipe pédagogique et/ou comité de parents afin d'être plus précise et complète dans ses réponses. Les questions étant posées « à chaud », il n'est pas toujours évident d'y répondre, notamment pour le volet « idées de projets ».

La FRW répond que la réunion de ce jour n'est qu'une première étape et une première rencontre dans le processus d'élaboration du PCDR. La phase de consultations (diagnostic) se réalise toujours « à chaud », que ce soit avec les citoyens ou les publics cibles. Les idées de projets seront débattues par la suite avec la CLDR et la mise en place des groupes de travail. Les écoles seront donc à nouveau consultées dans le cadre de l'un ou l'autre projet potentiel en lien avec leurs activités. La FRW reviendra alors sur ce qui a émergé aujourd'hui (ou manqué). Aussi, il est tout à fait possible d'envoyer, à la suite du compte rendu, des compléments d'informations que ce soit au niveau des constats et/ou des idées de projets. Ceux-ci seront bien ajoutés au diagnostic.

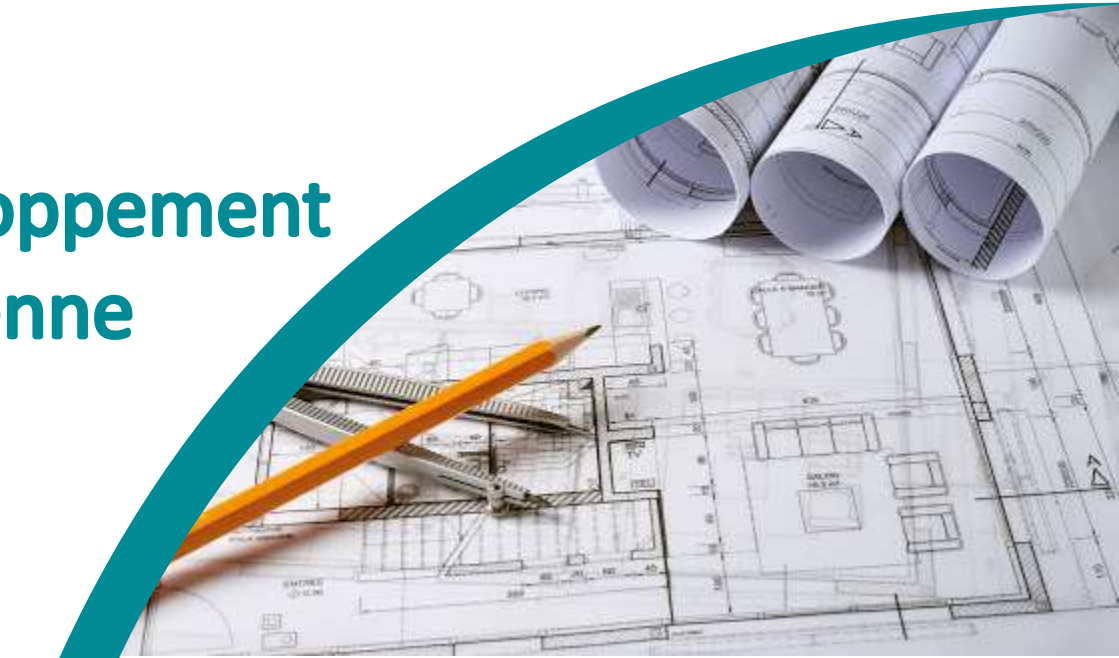
Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Laëtitia LAMARCQ et Nicolas BOSMANS



Ensemble, pour des villages vivants

L'Opération de Développement Rural de Court-St-Etienne

Consultation des écoles
Atelier en ligne
21 janvier 2021



Qui sommes-nous ?



Le rôle de la FRW... dans l'accompagnement des ODR

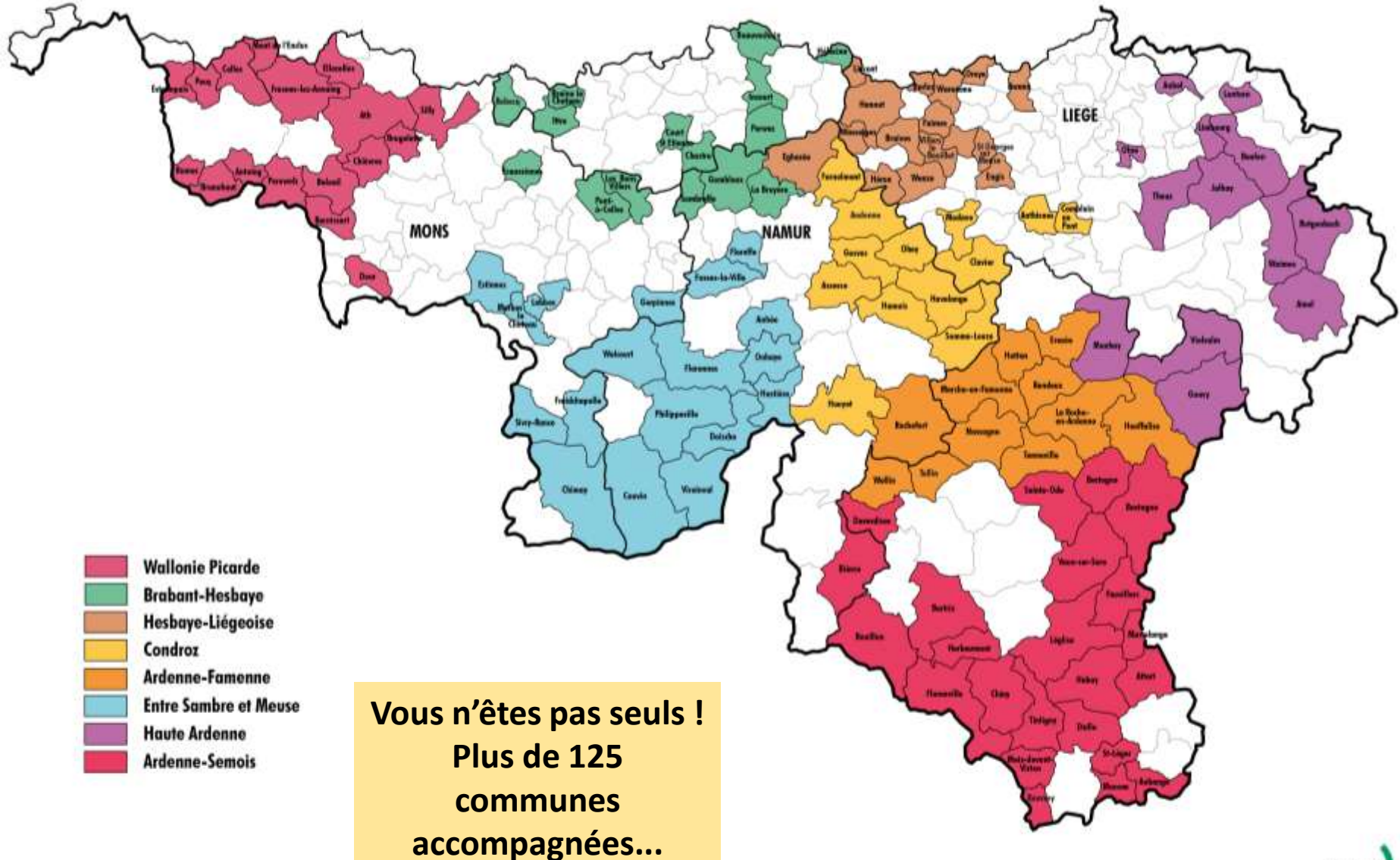
Animer : processus participatif, réunions de coordination, communication, échanges d'expérience,

Conseiller : méthodologie élaboration PCDR, convention DR, mise en œuvre des projets,....

Relayer : préoccupations du local vers les niveaux supérieurs



Opérations de développement rural accompagnées par la FRW



Une ODR, plusieurs intérêts...



Priorités d'avenir



Projet global et durable



Moyens financiers

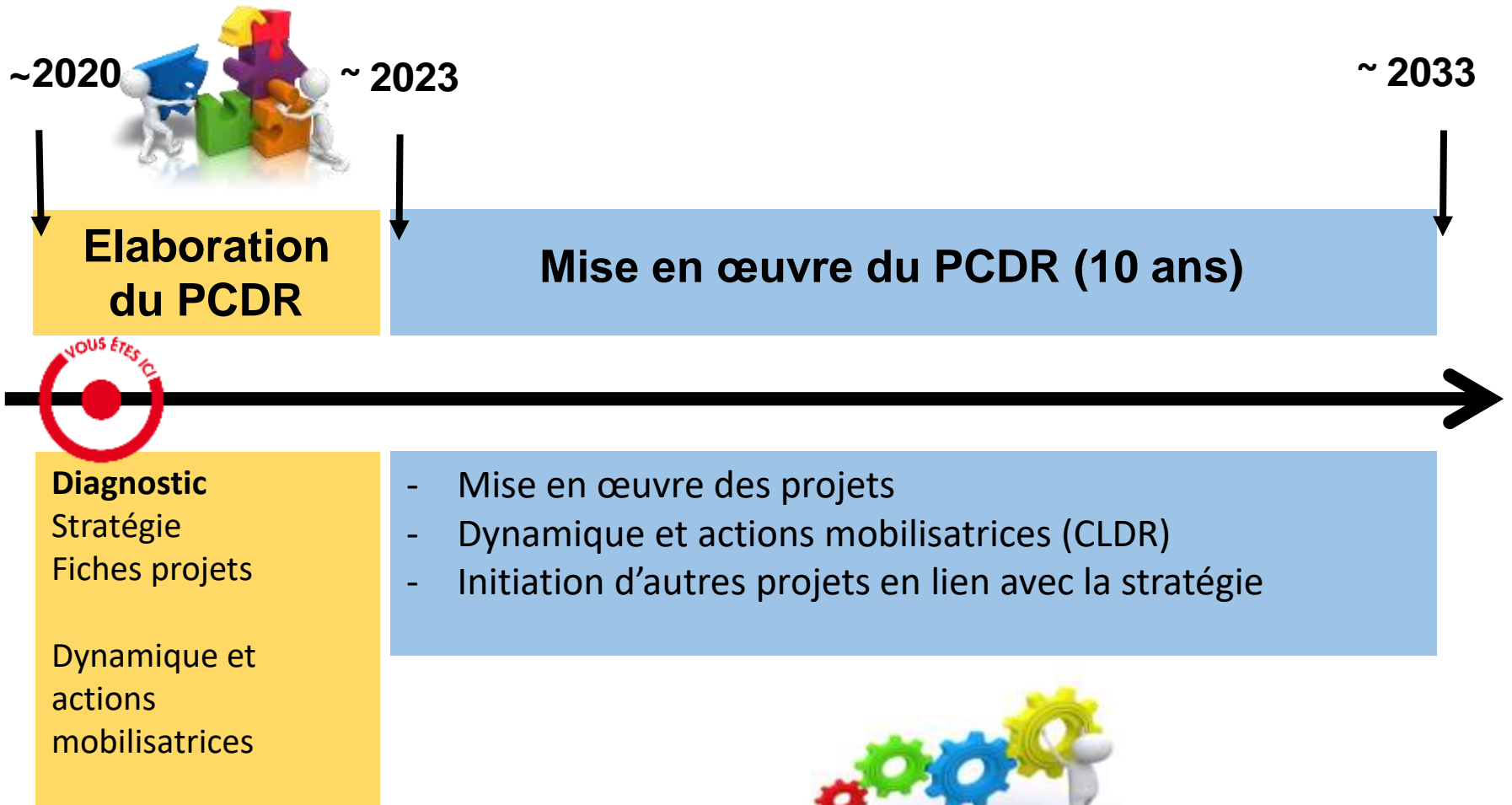


Mobilisation



Réalisations concrètes

Les étapes d'une ODR



Les thématiques d'une ODR

Une ODR pour réaliser de nombreux **projets dans les différents domaines de la vie de l'entité**



LES BONS-VILLERS



Projet mené à l'école de Villers-Perwin

INCOURT



Construction d'une maison rurale polyvalente à Opprebais (projet issu d'un besoin en infrastructure, notamment pour l'école d'Opprebais qui n'a pas de salle de gym, mais aussi pour d'autres activités)

Exemples de projets

LA BRUYERE



Mise en place d'un pédibus / vélobus dans le cadre scolaire



CHASTRE



Mise en place d'un réseau de structures extérieures couvertes et polyvalentes sur des espaces publics (bois, parcs etc.) et dans chaque village pour faire des cours extra-muros et autres activités

Exemples de projets

PERWEZ

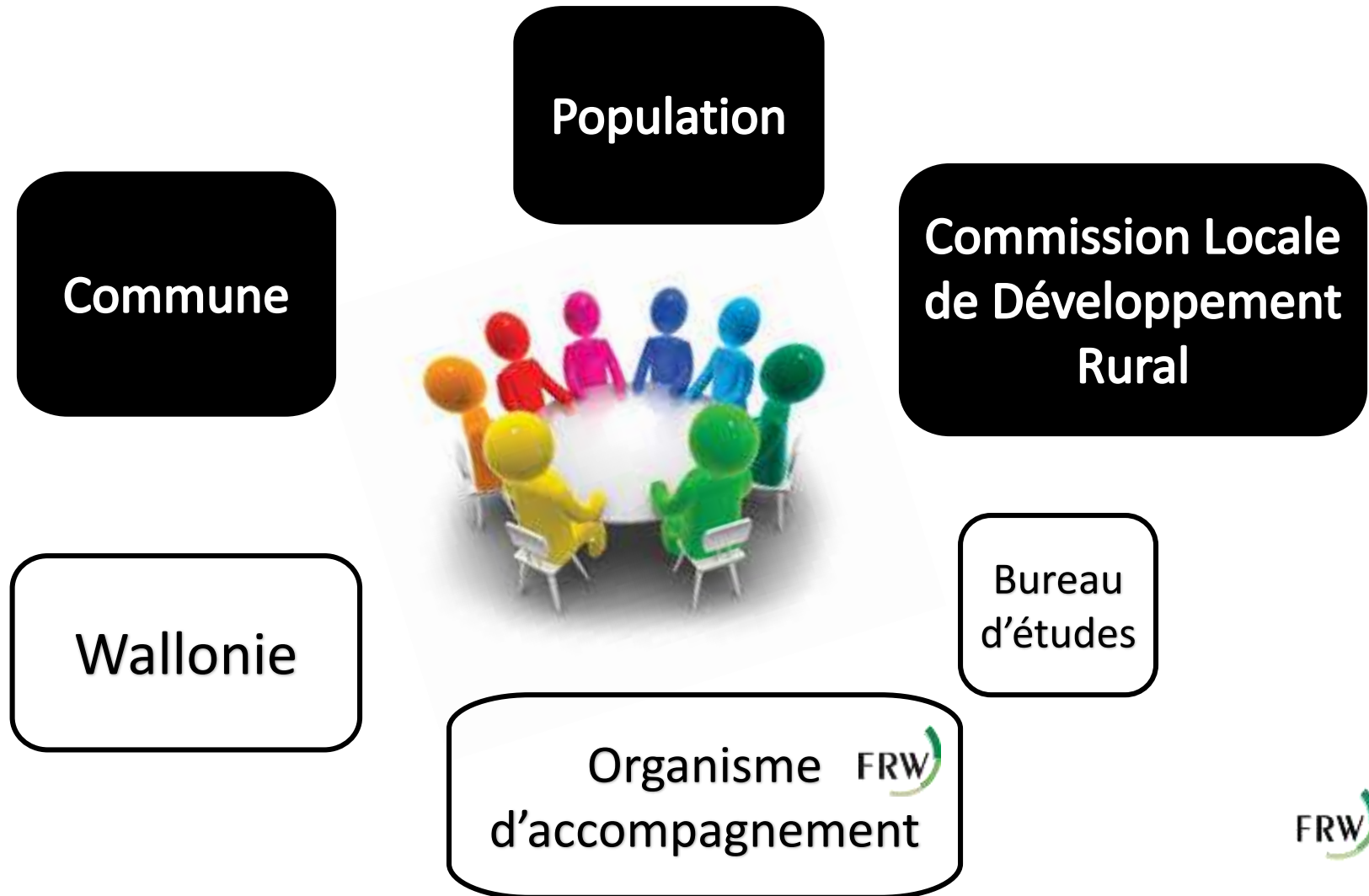


Enquête auprès des 12-18 ans pour connaître et affiner leurs besoins (mise en place d'un projet skate-park/espace ado)

AUTRES IDEES...

- Amélioration des infrastructures / sécurité des élèves aux abords des écoles
- Projets de rues scolaires (barrière interdisant totalement l'accès d'une rue aux véhicules motorisés à certaines heures de la journée)
- Mise en place d'une démarche zéro déchet... Ecole plus propre, etc.

Les principaux acteurs de l'ODR



La CLDR, organe moteur participatif

La CLDR, c'est...

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune
- Un lieu de **dialogue, d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus



La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions :

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**



Vous voulez vous impliquer ?

- Proposez vos idées de projets pour la Jeunesse et les écoles à Court-St-Etienne
- Les projets seront débattus en CLDR
- Plus d'infos sur www.cse2030.info

